

REUNION DU JEUDI 3 OCTOBRE 2002

ORDRE DU JOUR :

1. Accueil du Président
2. Résultat du Concours de septembre
3. Remise du concours d'octobre :

FRANCE:

Un document en franchise «Trésor et Postes» avant
juin 40

POINTS :	Document guerre 14-18	30
	Document après 1918	15
	Le plus grand numéro	50
	Les suivants - 2 points	
	Etat et fraîcheur	10
	Position des oblitérations	10

4. CONFERENCE

Nous accueillerons Raymond Deloose qui viendra nous montrer sa très belle collection sur la poste à Schaerbeek. Commentaires et diapos à l'appui.

L'humour de Raymond Deloose est quelque chose à ne pas rater !



REUNION DU JEUDI 17 OCTOBRE 2002

Début de la réunion à 20h.15, au cercle culturel et récréatif espagnol, rue des Déportés 79
Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30.
Distribution des nouveautés par André Clusman.
Minicauserie : «Les étiquettes» par Pierre Questiaux, membre du club philatélique de Wavre

Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 471/77 **	45	EUR
Belgique : N° 496/503 **	38	EUR
Belgique : N° Service 7/15 ob.	13,50	EUR
Belgique : N° 237 + 237 V1 **	9,50	EUR
Belgique : N° BF 36/37 **	7,75	EUR
Belgique : N° 34 ob.	7,50	EUR
Belgique : N° 1811/15 **	5,70	EUR
Belgique : N° PA 25 ob.	5	EUR
Belgique : N° PA 10A/11A ob.	3	EUR
Belgique : N° 568/72 **	2	EUR
Belgique : N° 952/54 **	2	EUR
Belgique : N° 2302 **	1,50	EUR
Belgique : N° 2339 **	1,25	EUR
Belgique : N° 2150 **	1,25	EUR
Belgique : N° 1255/58 **	1,25	EUR
Belgique : N° 725/27 **	1,20	EUR
Belgique : N° 748 **	1	EUR
Belgique : N° PA 28/29 ob.	1	EUR
Belgique : N° Mil. 2/5 **	1	EUR
Belgique : N° 2350 **	0,75	EUR

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

Aarschot : dimanche 6 octobre de 9 à 17h.00 : Journée des collectionneurs à la salle communale, Demervallei. Entrée : 1 EUR

Châtelet : samedi 12 octobre de 10 à 18h.00 : Bourse d'échange philatélique à l'Institut Sainte Marie, rue Neuve, 26. Entrée gratuite.

Wavre : dimanche 20 octobre de 9 à 18h.00 : Bourse philatélique et cartophile à l'hôtel de Ville. Entrée gratuite.

Zellik : samedi 26 octobre de 10 à 17h.00 : Journée d'échanges dans la salle des fêtes communales, Noorderlaan 5 - Entrée gratuite, bar, parking. Renseignements : 02/452.33.85

Manage : dimanche 17 novembre de 9h.30 à 17h.00 : 7e bourse des collectionneurs aux écoles communales, rue Delval. Renseignements : A. Laurent 064/28.25.07

Réunion du Comité

Comme d'habitude, le comité du club s'est réuni un soir du mois d'août pour préparer la saison qui a débuté en septembre pour se terminer en juin 2003. Tous les membres du comité étaient présents.

Pour la bourse philatélique et cartophile du dimanche 20 octobre, toutes les tables sont louées. Cela laisse prévoir un plein succès pour cette manifestation.

Comme chaque année, les membres du comité ont besoin d'aide pour le montage et le démontage des tables d'exposition. Ils lancent donc un pressant appel pour obtenir de l'aide le samedi 19 octobre à partir de 16 heures à la salle des fêtes de l'hôtel de ville, pour le montage et surtout le dimanche 20 octobre à partir de 18 heures pour le démontage.

Début octobre, de la publicité pour cette bourse sera faite dans les journaux nationaux et locaux ainsi qu'à TVCom. Des affiches offertes par «Vers l'Avenir» seront distribuées lors de la réunion du jeudi 19 septembre.

La cotisation pour l'année 2003 reste fixée à 7 €. Il sera possible de la régler par virement au compte 556-0191470-53 du «Club philatélique - Wavre - Cotisations» ou en espèces lors des réunions de novembre, de décembre et de janvier.

Bernard Hanno, responsable des carnets de circulation, quittant la région, il a été demandé à Jean-David Soille d'assurer désormais ce service. Il a accepté. Jean-David Soille habite au 12, rue de Bruxelles à 1300 Wavre. Tél. : 010/22.74.57 ou 0472/89.17.16.

Alain Pipart, trésorier, signale que l'encaisse se monte à 22.375 € à la date du 15 août. Pour les premiers mois de cette année les bénéfices se montent à 1.115 €.

Le samedi 17 mai 2003, notre club organisera la prévente des timbres-poste spéciaux Journée du Timbre et Philatélie de la Jeunesse. Le bureau de poste ne fonctionnant plus que le samedi de 10 à 17h., il a été décidé de ne pas prolonger cette prévente le dimanche.

Quelques négociants triés sur le volet seront acceptés à prendre part à cette prévente pour laquelle la salle des fêtes de l'hôtel de ville est dès à présent réservée.

Guy Otten

Vers l'avenir

WAVRE

Salle des Fêtes et Cloître
de l'Hôtel de Ville

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2002
de 9 à 18 heures



Wavre. — Place du Sablon.
Imp. Pap. Charlier-Nislet, Wavre.

BOURSE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE

Organisation :
Club Philatélique de Wavre
Av. Vanpee, 11 - 1300 Wavre - 010/84 44 42

Estimation ou expertise ?

Dans le n° 1753 de «L'Echo de la Timbrologie» est paru un article fort intéressant de Claude Jamet, sur le problème des experts.

L'auteur fait la distinction entre l'estimation et l'expertise. On confond souvent ces deux notions. Dans le premier cas, il s'agit d'établir la valeur d'une collection dans le but soit de la revendre, soit d'en évaluer le montant en cas de succession. Pour ce faire, il est conseillé de s'adresser à des personnes suffisamment au courant du marché philatélique et en dehors des négociants qui ont tendance à sous-estimer la valeur commerciale de ce qu'on leur présente.

Il existe dans le milieu des collectionneurs des personnes compétentes qui n'ont aucun intérêt à fausser l'évaluation de la collection examinée.

L'expertise quant à elle, est une affaire de spécialistes. Elle doit être effectuée par des personnes travaillant pour le compte d'autrui et contre rémunération sans être impliquée dans la tractation.

L'expert peut être consulté par des particuliers, des négociants, des assureurs ou une autorité judiciaire pour se prononcer quant à l'authenticité d'un document ou d'un timbre.

Mais le titre ne fait pas la compétence. On peut se draper de la qualité d'expert, l'insérer sur sa carte de visite, fixer une plaque à l'entrée d'une boutique, rien ne l'interdit car rien ne régit la profession d'expert en philatélie.

Nous avons été témoin de ce problème lors de la récente exposition compétitive nationale de Fila Kortrijk 2002. Un exposant présente une collection spécialisée dont une lettre remarquable attire l'attention du jury. Celui-ci demande l'avis d'un premier expert ainsi que de la personne responsable auprès de la Fédération pour juger de ce problème. Ils rendent tous les deux le même jugement : c'est une pièce truquée. Et pourtant elle était signée du nom du vendeur, certificat d'expertise à l'appui. Le collectionneur l'avait donc achetée en toute bonne foi.

Nous nous souvenons que peu après la parution des surcharges «- 10%» un «spécialiste» a abusé de la crédibilité des collectionneurs pour leur vendre toutes sortes de variétés. Il fournissait même un certificat d'authenticité des pièces qu'il avait lui-même fabriquées.

Une commission de lutte contre les falsifications a été mise en place par la FIP et traque les contrefaçons dans les expositions internationales. La Fédération belge suit le même système lors des expositions nationales. Comme le dit Claude Jamet dans son article, ce serait l'équivalent du contrôle antidopage dans le sport.

Mais ne doit-on pas mettre également en garde le collectionneur lui-même qui se laisse souvent tenter afin d'acquérir le «mouton à cinq pattes» qui améliorera sa collection ? C'est souvent l'inverse qui se produit.

Hubert Havrenne

LA SEMAINE

Deux timbres pour un progrès ?

PAR PATRICK HAUMONT REDACTEUR EN CHEF DE LA LIBRE MATCH

A la mi-novembre, le timbre postal vivra une petite révolution puisque, parmi les nouveautés qui prendront effet à cette période, il en est une qui ne manquera pas de modifier la manière dont les Belges glisseront leurs enveloppes dans la boîte aux lettres.

Dès novembre en effet, l'expéditeur devra opter soit pour un timbre à 0,49 euro, dit Prior, soit pour un autre à 0,41 euro, nommé Non Prior. S'il opte pour le premier, son courrier arrivera le lendemain chez le destinataire, s'il choisit le deuxième, sa missive mettra trois jours pour atteindre son but.

S'il ne fait aucun doute que cette nouveauté satisfera nombre d'utilisateurs de La Poste (71 % des personnes interrogées se sont déclarées en faveur d'une double tarification), on est tout de même en droit de se demander si la logique même de l'ère de la communication n'aurait pas dû inciter les dirigeants de La Poste à tout faire pour que l'ensemble du courrier arrive le lendemain de l'envoi. Alors que, par Internet, un mail prend quelques secondes pour faire le tour du globe, on éprouve quelques difficultés à

comprendre pourquoi une lettre mettra trois jours pour rallier Nivelles en partant de Wavre.

Evidemment, on pourra toujours éviter cette lenteur mais, pour ce faire, il faudra payer davantage. Et c'est là que cette double tarification est quelque peu dérangeante au niveau social. Car, même si quelques cents ne représentent pas énormément d'argent, certaines catégories de la population opteront systématiquement pour les timbres Non Prior. Et ce, pour de strictes raisons économiques.

Et La Poste, alors qu'elle caressait sans doute de nobles desseins, participera involontairement à une nouvelle fracture sociale, celle qui veut que les Belges ne sont plus égaux, même lorsqu'ils ont recours à l'un des services les plus populaires qui soit.

En fait de progrès, la nouvelle tarification de la poste constituera un recul social pour une frange de la population. Qui n'est certes pas majoritaire mais, dans un pays gouverné entre autres par des socialistes et des écologistes, on pensait que les minorités seraient mieux protégées. ■

patrick.haumont@saipm.com

"LA LIBRE MATCH" 24 juillet 2002

CERCLE PHILATELIQUE DE WAVRE Concours 2002

NOVEMBRE : Un timbre Philatélie de la Jeunesse NATACHA n°2528

- | | |
|---|--------|
| * Oblitération manuelle | 25 pts |
| Oblitération mécanique | 15 pts |
| * Qualité et centrage de l'oblitération | 25 pts |
| * Fraîcheur et dentelure du timbre | 25 pts |
| * Date la plus ancienne | 25 pts |
| ensuite - 2 pts | |

BEAUVECHAIN

- ◆ HAMME-MILLE
- ◆ L'ÉCLUSE
- ◆ NODEBAIS
- ◆ TOURINNES-LA-GROSSE

Bureau de poste





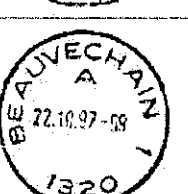
Une sous-perception fut ouverte à Beauvechain le 20.02.1877. Ce bureau devient une distribution le 28.06.1884 puis fut supprimé en 1886. Un dépôt-relais y fut ensuite ouvert le 18.06.1893. L'Ordre spécial du 19.10.1910 l'intitulera BEVE-COM/BEAU-VECHAIN.

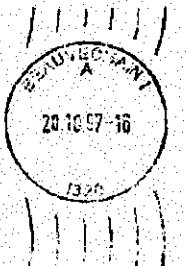







La commune de L'ÉCLUSE et la section de SCLIMPRÉ (dépendante de la commune de MÉLIN) sont détachées du


canton postal de Meldert et rattachées au canton postal de Beauvechain (Ordre spécial n°103 du 21.11.1924). La sous-perception de Beauvechain est transférée de la 1^{ère} circonscription postale vers la 7^e circonscription de Namur (Ordre de service n°13 du 10.03.1932). Le bureau de poste de Beauvechain est transféré du bureau de tri de Tienen X vers celui de Namur X (Annexe à la N.Drp E/78 du 18.12.1968).

Suite à la fusion des communes le bureau principal de Beauvechain est installé chaussée de Namur 15 à Hamme-Mille. Ce dernier prenant la dénomination de Beauvechain 1. Le bureau situé au centre de Beauvechain prenant la dénomination de Beauvechain 2.

Cachets à date

Modèle vu	Bureau	Description	Première date	Dernière date
		Beauvechain-Beve-com. Oblitération simple cercle. Bloc dateur en 4 lignes. Mois en chiffres romains.	08.04.1920	05.04.1934
		Beauvechain. Oblitération simple cercle. Bloc dateur en 4 lignes. Mois en chiffres romains.	17.04.1936	19.04.1951
	A	Beauvechain A. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera A. 7 points.	11.01.1952	01.11.1990
	A	Beauvechain A. Oblitération simple cercle (sur socle). Bloc dateur sur 1 ligne. Littera A. 7 points.	1969	22.11.1982
	1A	Beauvechain 1 A. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	06.07.1992	31.12.2000

	1A	Beauvechain A. Oblitération roulette. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	28.10.1997	31.12.1999
	2A	Beauvechain 2 A. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	13.09.1991	03.06.1996
	B	Beauvechain B. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera B. 7 points.	11.01.1952	18.07.1990
	1B	Beauvechain 1 B. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	22.01.1991	31.12.1999
	2B	Beauvechain 2 B. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	?	?
	C	Beauvechain C. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera C. 7 points.	1952	17.07.1984
	1C	Beauvechain 1 C. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	?	31.12.1999
	1D	Beauvechain 1 D. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 1320 en arc de cercle.	09.02.1991	31.12.1999

	<p>1E</p>	<p>Beauvechain 1 E. <i>Oblitération simple cercle.</i> <i>Bloc dateur sur 1 ligne.</i> <i>Code postal 1320 en arc de cercle.</i></p>	<p>04.05.1998</p>	<p>31.12.1999</p>
---	-----------	--	-------------------	-------------------

La forme francisée de Beauvechain apparaît déjà dans les actes les plus anciens : *Bavo-heim* devient *Bavechin* qui se change parfois en *Bavenchin*, *Bauvenchein*, *Bavenchien*, *Bauvachin*, *Bavechines*, *Bavechien*, *Beauvecinne*, *Bauvechen*. En flamand : *Bavincheen*, *Bavechem*, *Bevekom* ou *Bevecom*

En 1856, le village et ses hameaux comptait 369 maisons : Beauvechain et *les Burettes* (201 maisons) ; la *Misère* (12 maisons) ; la *Grande Bruyère* (156 maisons).

Au 19^e siècle, trois chemins de grande communication traversaient la commune : de Nodebais à Cappellen ; de Tirlémont à Hamme ; de Beauvechain à Piétrebais.

Historique sommaire

Beauvechain fut une enclave liégeoise en territoire brabançon jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La commune fut fusionnée avec celle de Tourinnes-la-Grosse par le décret du 09.12.1810. Les deux localités furent ensuite séparées par la loi du 20.03.1841. Une entité Beauvechain réunit les villages de Hamme-Mille, L'Écluse, Nodebais et Tourinnes-la-Grosse lors de la fusion des communes en 1977.

Un moulin à eau tournait à Beauvechain ; profondément remanié en 1737, il était encore en activité jusqu'aux environs de 1928. Le moulin à vent, signalé au tournant des xviii^e-xix^e s., fonctionnait encore en 1896, mais n'était plus recensé en 1937. Le village n'a guère connu d'entreprises industrielles dignes d'être mentionnées, sinon qu'en 1970, deux manufactures employaient ensemble 35 personnes.

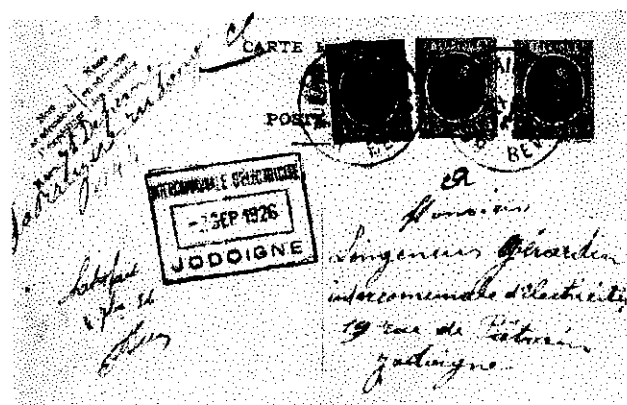


Beauvechain : La station vers 1910 (Collection : Daniel Goffin).

Ce fut en 1936 que fut installée une base d'aviation de combat. Le 10 mai 1940, dès l'aube, quelques appareils furent détruits au sol par la *Luftwaffe*. Pendant l'occupation, les Allemands développèrent considérablement le champ d'aviation et ses installations. Celui-ci fut pris par les troupes canadiennes en 1944, puis utilisé par les Américains. En 1946, la base abrita l'ancien 160^e Wing de la R.A.F. Devenu un centre de formation aujourd'hui, la base s'étend sur le territoire de quatre localités, Beauvechain, Tourinnes-la-Grosse, Nodebais et Piétrebais et couvre plus de 600 hectares.

Population

Recensement	Habitants	Recensement	Habitants	Recensement	Habitants
1693	416	1910	1.955	1977	4.845
1801	521	1961	1.808		
1846	1.743	1976	1.555		



Entier postal de Beauvechain à Jodoigne. Affranchissement de 0,25 F. Cachet à date bilingue Beauvechain-Bevecom du 02.09.1926. (Collection : Daniel Goffin).

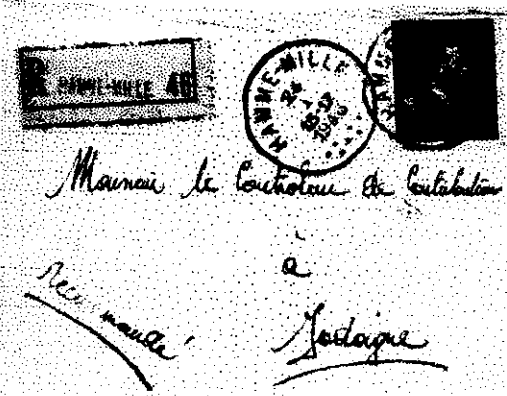
HAMME-MILLE

Bureau de poste





Un bureau de distribution y fut ouvert le 01.12.1850. Il devient bureau de perception de 6^e classe le 1^{er} janvier 1870. Par la circulaire du 09.10.1873, la percep-





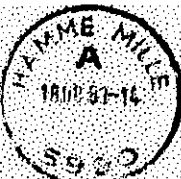



tion est promue au niveau de la 5^e classe. La 4^e classe sera décrétée par l'Arrêté royal du 28.06.1898. Au début du xx^e siècle, le bureau de poste de Hamme-Mille hérite de la 3^e classe le 30.12.1908 pour se voir rétrograder au rang de la 4^e classe par l'Ordre spécial n°123 du 13.09.1912. Lors de la Première Guerre mondiale, le bureau est fermé en août 1914 pour s'ouvrir en B. Postamt du 25.07.1915 au 31.10.1918. La perception qui avait été ramenée au niveau de la 3^e classe par l'Ordre spécial n°76 du 17.04.1920 avec effet à partir du 30.12.1914 rouvre ses portes après l'Armistice. La perception de Hamme-Mille s'attache le dépôt-relais de MELDERT par l'Ordre spécial n°93 du 07.05.1920. En 1932, le bureau de poste de Hamme-Mille est détaché de la 1^{ère} circonscription postale pour faire partie de la 7^e de Namur (Ordre spécial n°13 du 10 mars). En 1968, il est transféré du bureau de tri de Tienen X vers celui de Namur X (Annexe à la N.Drp E/78 du 18.12.1968). Il est enfin promu au niveau de la 2^e classe le 1^{er} janvier 1971.









Le bureau de poste actuel est situé au n°15 de la Chaussée de Namur.



Cachets à date

Modèle vu	Bureau	Description	Première date	Dernière date
		Hamme-Mille. Oblitération simple cercle. Bloc dateur en 3 lignes. Mois en chiffres romains.	Heure en 1 ^{ère} ligne du bloc dateur	
			25.11.1920	06.05.1924
		Hamme-Mille. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 4 lignes. Mois en chiffres romains. 7 points.	Heure en 3 ^e ligne du bloc dateur	
			1924	02.01.1944
		Hamme-Mille. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. 7 points.	24.01.1946	08.08.1973
		Hamme-Mille. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	08.07.1975	20.06.1988

		Hamme-Mille. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	04.08.1982	30.09.1990
		Hamme-Mille. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	01.10.1990	?
	A	Hamme-Mille A. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera A. 7 points.	06.04.1950	26.06.1985
	A	Hamme-Mille A. Oblitération simple cercle sur socle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera A. 7 points.	05.11.1965	25.11.1983
	A	Hamme-Mille A. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	06.09.1985	30.09.1990
	A	Hamme-Mille A. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	01.10.1990	27.12.1990
	B	Hamme-Mille B. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera B. 7 points.	29.12.1951	26.06.1985
	B	Hamme-Mille B. Oblitération simple cercle sur socle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littera B. 7 points.	05.11.1965	25.11.1983

	B	Hamme-Mille B. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	06.09.1985	30.09.1990
	B	Hamme-Mille B. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	02.10.1990	30.12.1990
	C	Hamme-Mille C. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littéra C. 7 points..	30.10.1952	26.06.1985
	C	Hamme-Mille C. Oblitération simple cercle sur socle. Bloc dateur sur 1 ligne. Littéra C. 7 points.	05.11.1965	25.11.1983
	C	Hamme-Mille C. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	06.09.1985	30.09.1990
	C	Hamme-Mille C. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	01.10.1990	?
	D	Hamme-Mille D. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal 5990 en arc de cercle.	06.09.1985	30.09.1990
	D	Hamme-Mille D. Oblitération simple cercle. Bloc dateur sur 1 ligne. Code postal gratté.	01.10.1990	?

Le nom de Hamme indique que c'est un ancien lieu d'habitation (*ham, han, heim*) et est commun à un très grand nombre de localités tant en France qu'en Allemagne ou en Belgique francophone et néerlandophone. *Ham, Hamma, Hamme* ou *Hamme-sur-Néthen* sont les formes utilisées pour désigner la localité au cours des siècles passés.

Mille, Mil, Mellin, Melin, Mylle, Nylle et *Milen*, sont les orthographes recensées pour le hameau de Mille.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Hamme comptait 146 maisons et Mille 51.

Le chemin de Louvain à Namur et de Wavre à Hamme traversent le village. On avait établi jadis un pont à bascule près du point de jonction des deux routes.

Historique sommaire

Hamme-Mille, avec les localités de L'Écluse, Nodebais et Tourinnes-la-Grosse, fait partie depuis 1977 de l'entité communale de Beauvechain.

Les localités de Hamme et de Mille ont été fusionnées en vertu du décret de réunion du 21.01.1811.

La vocation économique de la localité a été et est encore essentiellement agricole. Il y avait, vers 1811, deux moulins à eau en activité, fariniers tous les deux. On les retrouve encore en 1896. À cette époque, c'était la physionomie d'une bourgade agricole que nous donnait le recensement. En 1970, on signalait que quatre entreprises spécialisées en bâtiment et génie civil donnaient du travail à 42 salariés et trois entreprises de réparation de véhicules occupaient 23 personnes.

Population

Recensement	Habitants*	Recensement	Habitants*	Recensement	Habitants
1693	H137-M108	1784	H220-M161	1910	1.136
1709	H117-M80	1801	H303-M103	1961	1.234
1755	H230-M90	1846	904	1976	1.505

* H = Hamme ; M = Mille.

Anecdote

Ordre du jour du 27.01.1925.

Le facteur L.A.L. Van Meerbeeck est porté à l'ordre du jour pour sa vigilance et son dévouement dont il a fait preuve à l'occasion d'une collision entre deux trains.

Lettre en port préférentiel de l'Administration
Communale de Nodebais.
Affranchissement à 1,75 F.
Cachet à date de Hamme-Mille du 16.02.1970
(Collection : D. Goffin)



Réalisation inter-membres du JEUDI 17 octobre 2002

Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ Euro
BELGIQUE					
LOT 1 :		1 L. DE VISE A LEIPZIG DU 12/02/1899 T.P. 60 a (S/L 6 EUR) TARIF EXACT			3,0
LOT 2 :		1 L. D'ANVERS A LIEGE DU 20/10/1894 T.P. 69 (S/L 20 EUR) TARIF EXACT			4,5
LOT 3 :		1 L. DE ? A PETIT ROSIERE DU 28/11/1908 T.P. 74 TARIF EXACT OBL.AMBULANT ARLON BXL 1			3,5
LOT 4 :		1 C.I. DE GAND A ALEXANDRIE DU 13/06/1910 T.P. 74 TARIF EXACT DESTINATION PEU COURANTE			3,5
LOT 5 :		1 L. DE BXL A BERLIN DU 02/05/1912 T.P. 76 (S/L 5,50 EUR) TARIF EXACT			2,5
LOT 6 :		1 C.I. "HALTE DU CHATEAU ROYAL D'ARDENNE" DE HAN SUR LESSE A VIL- VOORDE DU 19/09/1909 T.P. 81 TARIF EXACT OBL DEPOT-RELAIS HAN SUR LESSE CAT DELFOSSE INDICE A			4,0
LOT 7 :		1 C.I. D'ANVERS A RENDEUX DU 01/10/1912 T.P. 83 TARIF EXACT OBL. ARRIVEE DEPOT RELAIS RENDEUX CAT DELFOSSE INDICE B			3,5
LOT 8 :		1 C.I. DE LAEKEN A LOUVAIN DU 01/09/1919 T.P. 135 OBL AGENCE FORTUNE LAEKEN 11			3,5
LOT 9 :		1 IMP. DE LIEGE A STAVELLOT DU 08/08/1920 T.P. 136 (S/L 12,50 EUR) TARIF EXACT			3,5
LOT 10 :		1 C.I. DE BXL A THUIN DU 11/08/1922 T.P. 137 TARIF EXACT OBL. "EMPLOYEZ LA POSTE PAR AVIONS POUR LONDRES ET PARIS"			2,5
LOT 11 :		1 BILLET A ORDRE DE 242 Frs. EMIS A GAND POUR ENCAISSEMENT A TIRLE- MONT DU 28/01/1921 T.P. 144 - 164 TARIF EXACT			4,0
LOT 12 :		1 C.I. DE LA PANNE A LURY-SEVRON (FRANCE) DU 15/07/1927 T.P. 201 (S/L 15 EUR) TARIF EXACT			4,0
LOT 13 :		1 C.I. DE BXL A PARIS DU 22/06/1927 T.P. 205 (S/L 20 EUR) TARIF EXACT			5,0
LOT 14 :		2 C.I. "LIEGE EXPO 1930" DE LIEGE A ANVERS DES 25/08 ET 28/10/1930 T.P. 299 ET 300 TARIFS EXACTS			3,5
LOT 15 :		2 C.I. DE BXL A PARIS ET DE BXL A CHOINDEZ (SUISSE) DES 06/02/1932 ET 15/06/1933 T.P. 317 (S/L 4 EUR)			3,5
LOT 16 :		1 C.I. DE WATERLOO A StMAURICE SUR TESSARD (FRANCE) DU 31/07/1934 T.P. 387 TARIF EXACT OBL TREFLE DE WATERLOO			2,5
LOT 17 :		1 L. "HOTEL METROPOLE" DE BXL A NEUCHATEL DU 09/08/1935 T.P. 389 (S/L 6,50 EUR) TARIF EXACT			3,0
LOT 18 :		1 IMP DE WALHAIN st PAUL A WALHAIN StPAUL DU 03/06/1936 T.P. 420 TARIF EXACT			2,5
LOT 19 :		1 C.I. DE BXL A ORAN DU 15/09/1950 T.P. 713 A (S/L 15 EUR) TARIF EXACT DESTINATION PEU COURANTE			4,0
LOT 20 :		1 L. REC DE BXL A BOITSFORT DU 04/05/1947 T.P. 725 ET 727 TARIF EXACT OBL. BXL PALAIS DU CENTENAIRE			4,0
LOT 21 :		1 C.I. DE BOUILLON A WEHERIES DU 16/08/1952 T.P. 856 (S/L 5 EUR) TARIF EXACT OBL TOURISTIQUE DE BOUILLON			2,5
LOT 22 :		1 L. DE BASTOGNE A BERTRIX DU 25/08/1952 T.P. 876 (S/L 6 EUR) TARIF EXACT OBL TOURISTIQUE DE BASTOGNE			2,5
LOT 23 :		1 PROTET ROSE POUR UN EFFET DE 11800 Frs. EMIS A GESVES LE 05/12/1957 T.P. 435 A - 926 - 879			7,5

BELGIQUE GUERRE 14/18

LOT 24 : 1 C.I. DE TILLET A LIBRAMONT DU 18/09/1916 T.P.Occ. 5 ET 11 TARIF EXACT CENSURE RECTANGULAIRE DE BASTOGNE	3,50 EUR
LOT 25 : 1 C.I. DE DEAURAING A ANVERS DU 17/12/1917 T.P.Occ. 13 TARIF EXACT CENSURE DE GIVET	4,00 EUR

Belgique :	Précurseur 1838 Tournay - Mons	ob.	-	5
	36		18	4,50
	219 (4)	**	132	40
	291C		32,50	12,50
	292B		50	17,50
	810A	ob.	20	5
	1070	**	85	30
	1073		87	30
	R 23		100	33
Allemagne :	401/14	ob.	28,50	6
France :	730/33	**	21	5
	1376/77		9,95	2,75
	1435/41		14	3,90
	1499/1506		10	2,75
	Tx 78/89		150	45
Luxembourg :	531/33		135	50

Belgique :	205 bloc de 6 impression floue	**	37,50	10
	567 A/B		20	7
	912/17		57	18
	979/85	*	35	9
	1561/1610	**	50	16
	577 Var. 2		11	4
	612 Var.		14	5
	805 Var. 1		15	6
	NA 1		15	5
	PR 83/100		18	6
	PR 117/18		30	12
	PR 123/24		65	25
	PR 148		4,50	1,50
	E 76 épreuve de couleur violet		5	1,50
	R 86		5	1,50
	R 100		6	2
	TG 8A (une dent courte)		210	25
France :	145	*	51	17
	493		39,80	13
	891/96		35,15	12
	989/94		106,50	35
	PA 35/37		73,35	24
Congo belge :	270/73	**	16	5
Ruanda-Urundi :	Tx 9/14 + 13a	*	3,75	1
Burundi :	BF 121 C	**	65	25

67.	Allemagne : 441/61	ob.	80	16
68.	All. bizone : 82		65	13
69.	68		7	1,40
70.	All. occid. : 22		14	3
71.	27/28	**	140	35
72.	29/32	ob.	180	36
73.	33		28	5,60
74.	35		22,50	4,50
75.	BF 2	**	13	3,25

BELGIQUE CANTONS DE L'EST

LOT 76 :	1 C.P. N° 112 + T.P. 419 DE WAIMES A GAND DU 28/03/1939 TARIF EXACT	3,00 EU
LOT 77 :	1 L. DE VERVIERS A MALMEDY DU 13/09/1940 AFFR. MECANIQUE TARIF EXACT "RAYON LIMITROPHE" CENSURE DE COLOGNE	7,50 EU
LOT 78 :	1 IMPP DE BXL A Skt VITH DU 08/07/1972 REEXPEDIE VERS SPA T.P. 1627 (2) 1634 TARIF EXACT	3,50 EU

BELGIQUE TAXE

LOT 79 :	1 C.I. DE PARIS A BXL DU 24/06/1938 T.P. 360 TAXEE PAR T.Tx. 38 PUB : "GOUTEZ UN CIGARE LE PATRIOTA - FUMEZ DES GITANES"	3,50 EU
----------	--	---------

BELGIQUE ENTIERS-POSTAUX

LOT 80 :	1 CARTE CORRESPONDANCE N° 1 OU 1 A DE LIEGE A NAMUR DU 21/12/1872	3,00 EU
LOT 81 :	1 C.P. N° 52 + T.P. 137 D'HAMME-MILLE A ORP DU 18/03/1920 TARIF EXACT	3,50 EU
LOT 82 :	1 C.P. N° 68 + T.P. 193 DE TOURNAI A GREZ DOICEAU DU 15/01/1926 TARIF EXACT 1ier JOUR DE TARIF	4,00 EU
LOT 83 :	1 C.P. N° 98 + T.P. 336 - 337 - 340 DE BXL A AMSTERDAM DU 03/04/1934 TARIF EXACT	3,00 EU
LOT 84 :	1 C.P. N° 112 + .P. 419 - 420 - 426 DE TURNHOUT A HELSINGFORS (FINLANDE) DU 06/07/1937 TARIF EXACT DESTINATION PEU COURANTE	2,50 EU
LOT 85 :	1 C.A N° 43 DE GAND BOUCHERIE D'AUDENAERDE A BXL + T.P. 2349 DOC MODERNE PEU FREQUENT	4,00 EU

BELGIQUE 1iers VOLS,....

LOT 86 :	1 L. "PAR AVION" DE BXL A BXL VIA ROME DU 12/07/1939 T.P. 472 -474 T.P. VATICAN 86/89 OBL.2ième SALON AERONAUTIQUE DE BXL	3,00 EU
LOT 87 :	1 C.I. "PROPAGANDE AERONAUTIQUE LEOPOLD III AVIATEUR" DE BXL A FOREST DU 15/03/1938 T.P. 467 OBL FOIRE INTERN. BXL	3,00 EU
LOT 88 :	1 AEROGRAMME N° 6 + T.P. 1123 DE BXL A TRIPOLI PAR 1ier SERVICE SABENA BXL BENGHAZI DU 02/04/1960 1 C.P. N° 150 + T.P. 854 - 859 DE BXL A ELISABETHVILLE PAR 1ier SERVICE SABENA BOEING 707 DU 02/04/1960	3,00 EU
LOT 89 :	VOLS PAR HELICOPTERES AU DEPART D'ANVERS 60ième ANNIVERSAIRE FRCPB DES 24-25-26/09/1951 VOLS VERS VERVIERS, NAMUR, CHARLEROI, TURNHOUT, BXL, MONS, LIEGE COURTRAI, BRUGES ET GAND T.P. 864 (S/L 5 EUR) TARIFS EXACTS JEU COMPLET CAT VBD 501-> 501 I	12,50 EU

GIQUE TELEGRAPHES

90 : 1 TELEGRAMME DE SERVICE DE BOITSFORT VERS ADM. COMMUNALE DE WATERMAEL DU 07/08/1905 OBL. TELEG. DE BOITSFORT ET Ch. FER DE WATERMAEL	4,50 EUR
91 : 2 TELEGRAMMES DE RIXENSART ET DINANT VERS GREZ DOICEAU DE 1937 ET 1947 OBL. POSTALES ET TELEG. DIFFERENTES DE WAVRE	3,00 EUR
92 : 1 AVIS D'APPEL TELEPHONIQUE DE BXL CINQUENTENAIRE BXL DU 05/11/1924 POUR UNE RELATION TELEPHONIQUE VERS JODOIGNE DOC PEU FREQUENT	6,00 EUR

ANGER

AND DUCHE LUXEMBOURG	
93 : 1 L. DE LUXEMBOURG A COLOGNE T.P.Occ. 7 (2)	5,00 EUR

SSE

94 : 1 BORD DE COLIS POSTAL INTERN. DE ZUG A BXL DU 25/05/1973 T.P. 656 660 D (3) CACHETS DE DOUANES SUISSES	2,50 EUR
--	-----------------

UMANIE

95 : 1 L. REC. DE BUCAREST A BXL REEXPEDIEE VERS FOREST DU 05/07/1941 T.P. 626 ET 631 CENSURE ROUMAINE ET ALLEMANDE DE VIENNE	3,50 EUR
---	-----------------

NADA

96 : 1 L. "PAR AVION" DE KEWAGAMA A NEW-YORK DU 02/10/1934 T.P.Aér 3 PAR 1 ^{ier} VOL OFFICIEL KEWAGAMA - ROUYN	2,50 EUR
---	-----------------

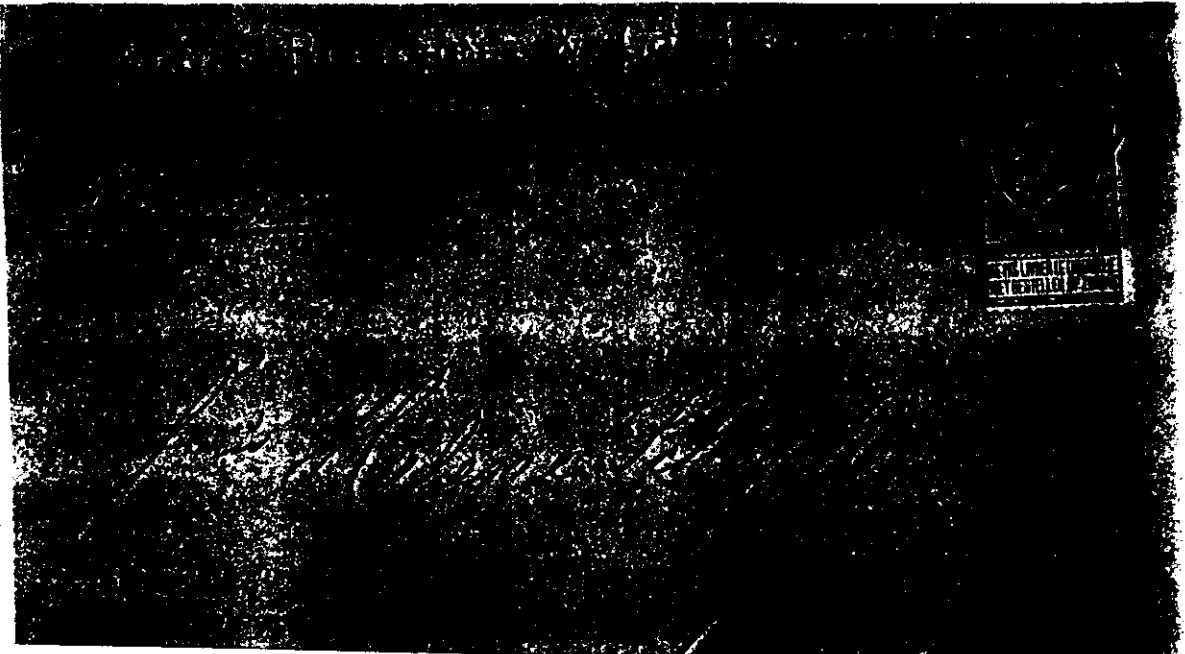
NGO BELGE

T 97 : 1 C.I. DE THYSVILLE A BXL DU 12/01/1912 T.P. 51 (S/L 18,50 EUR) TARIF EXACT	6,00 EUR
T 98 : 1 L. "PAR AVION" DE BUTA A ERQUELINNES DU 19/11/1937 T.P. 136 - 170 (2) 176 - T.P.Aér. 10 TARIF EXACT	4,50 EUR
T 99 : 1 L. "PAR AVION" DE COSTERMANSVILLE A ZURICH DU 21/12/1948 T.P. 276 ET 296 TARIF EXACT	4,50 EUR
T 100 : 1 C.P. DE STANLEYVILLE A NAMUR DU 10/08/1954 T.P. 285 A (S/L 7,50 EUR)	3,00 EUR

01. All. occid : BF 3	**	4,50	1,50
02. Berlin occid. : 28/35	*	10	2,50
03. 37		4,50	1,10
04. 39/42		44,50	11
05. 43/46		220	55
06. 73	ob.	40	10
07. Congo belge : 228 + 249/67	**	18,65	4,65
08. 229/48		40	10
09. Suisse : 241/45	ob.	55	13,75
10. 289/97	*	15,50	5,15
11. 298/301	ob.	25	8,30
12. 303/06		6,50	2,15
13. Belgique : 3 cartes postales illustrées Wavre		-	20
14. 3 cartes postales illustrées Wavre		-	20
15. 3 cartes postales illustrées Wavre		-	20
16. 3 cartes postales illustrées Wavre		-	18

117.	Belgique :	1	ob.	90	25
118.		2		60	20
119.		3/4		185	40
120.		10/11 (2-12 !!!)		115	22
121.		13A		40	12
122.		16A		30	8
123.		34a (2)		12,50	3
124.		84/07		310	60
125.		126/28		75	22
126.		211/19		35	8
127.		266 A/K		570	170
128.		267/72		35	10
129.		293/98		45	11
130.		326/32		75	17
131.		410		150	40
132.		437		45	12
133.		471/77		17	4
134.		513/18		30	7
135.		532/37		15,50	3,50
136.		581A/582A		10	2,50
137.		737/42		23,50	6
138.		751/55		44,50	10
139.		773/80		25	6
140.		792/97		260	65
141.		834/40		32,50	7,50
142.		860/62		37,50	9
143.		868/75		34,75	8
144.		879A	**	25	7
145.		892/97	ob.	53	14
146.		918/23		43	10
147.		930/37		39	10
148.		943/45		61	15
149.		955/60		21	15
150.		979/85		35	8
151.		1031		30	7
152.		1128/30		54	12
153.		BF 9	**	22,50	8
154.		R 27 à 40		14	3,50
155.		BF 33, 34, 36/49, 52/56, 58/59	ob.	43,65	8
156.	France :	Carnets 10/24	**	91,40	20
157.		1695/98		30,50	7
158.		1 classeur	ob./**/**	-	180
159.	Belgique :	1 classeur	ob.	-	25

1



ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE
DE
BELGIQUE
Protecteur S. M. le Roi.
BIBLIOTHÈQUE.



Monsieur Charles J. Cambaire
Boulevard de la Souveraine 116
Liège

2

3



Mademoiselle Marie
Abraham
Mont Saint André
Petit-Rosière

C'est impossible écrire
 maintenant de plus par il
 manque 5 minutes seulement
 pour le 1-7-52

C'est impossible écrire
 maintenant de plus par il
 manque 5 minutes seulement
 pour le 1-7-52



BELGIQUE
 SPAIN
 EAUX-BAINS WATERES
 RHUMATISME RHEUM
 M. Mlle & Mlle Vanter

13

42 Rue de Bellechasse
 Paris 7
 France

8

Elisabeth
 Rue Stephanie
 Laken
 Veuve et
 43 Lou

123

1952

Bureau d **GESVES**

Acte constatant le non-paiement de

M. Yvan Campion

Effet de F. N° 5

remis par (1) au bureau de la Banque de Belgique

payable le 15 Mars 1952

par Yvan Campion

l'intéressé étant (2) présent

Motifs : (3) Rendement au Trésor

à (4) M. H. H. H. H. H.

(5) le 15 Mars 1952

L'agent des postes, (6) Matthey

Remise	0	00
Impôt	45	
Taxe	74	
Total . . F	119	

93

85

Madame Silsens
121124, rue royale de Paris
Bruxelles

Un bonjour à mon petit
Hélène. Tout va bien ici.
Demain nous verrons des
songes à Odette. La neige
y est à 50 cent. et ils sortent
des bois. Oksana

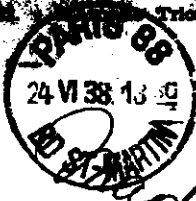


Mme Oksana Silsens
40, rue de la Grande Courte
Bruxelles

MAISON GÉNÉRALE DE DÉTAILS
D'ÉPICERIE
DE LA CONCORDE 31
VERVIERS

77

PARIS ET SES MERVEILLES
GOUTEZ UN
CIGARE DE CHOIX
LE PATRIOTE

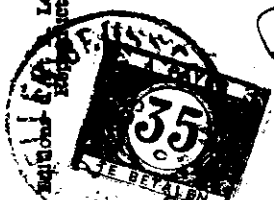


78

Madame &
Marcelle

Mlle Versée
rue Gauchet 157
Bruxelles
Belgique

Leconte, 38, Rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris
Réimpression Interdite - Fabrication Française

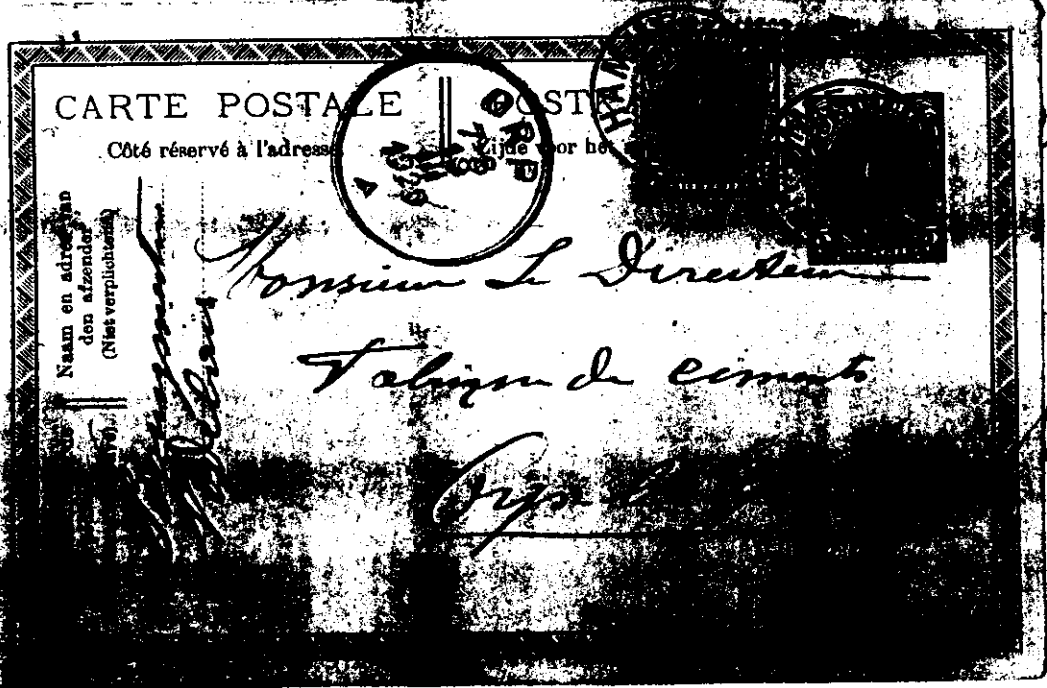


92



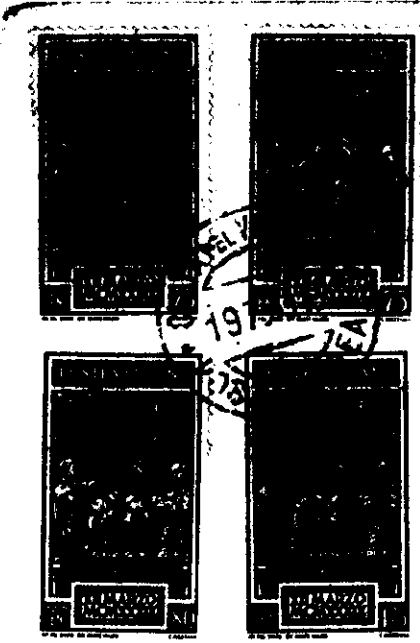
Moussin Firmin Laur

Etudiant en va
me de Renaud
Bertrix



81

86



Par avion Bruxelles-
Per vliegtuig Brussel-

POSTA AEREA
PAR AVION



R CITTÀ DEL VATICANO
1288

Imported from Mexico

ALFRED STUBERUE
Boulevard
1777 BROADWAY



Imported from Mexico

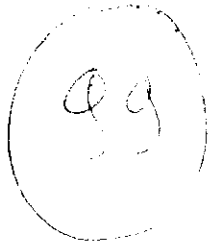
Geöfi

R U

B E L

693

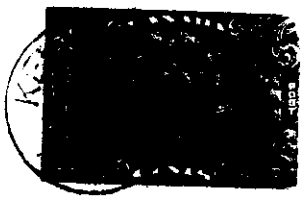
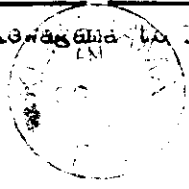
AVION
AIR MAIL



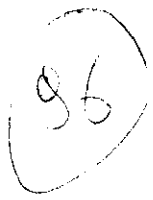
AFTER FIVE DAYS RETURN TO

VIA AIR MAIL

Kewagama to Rouyn



Mr. Geo. W. Carpenter,
26 Broadway,
New York City.



PHILATELIE - CARTOPHILIE - VIEUX DOCUMENTS

Spécialités : Belgique - Congo - France - Monaco - Europa

Par années - séries complètes ** / * / ob.

Toutes les thématiques - Abonnement aux nouveautés

F.D.C. ordinaires et sur soie. Documents des deux guerres.

Stock important de «précurseurs».

Le matériel DAVO - SAFE - LINDNER de stock à prix «club»
expédié gratuitement.

Fabricant grossiste en matériel cartophile

Victor JANCART

rue Charles Harmegnies, 14

7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES

Tél. : 064/66.33.72

R.C. Mons : 54 196 - TVA : 618058363

Cuisines équipées,

Mobilier de salles de bain,

Armoires à emporter,

Placards

GILSON et Cie, S.A.

1300 WAVRE

Chaussée de Louvain, 157

Tél. : 010/24.13.13